



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

à 20H00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30/10/2025 - Approbation
2. Sanctions administratives communales - Désignation d'une fonctionnaire sanctionnatrice provinciale - Décision
3. Sécurité - Demande d'autorisation de faire usage des caméras installées dans les lieux ouverts sur la commune - Décision
4. Patrimoine communal - Permis d'urbanisation communal - Clos du Grand Sart à MORTROUX - Vente du dernier lot à bâtir - Conditions de la vente - Décision
5. Voiries communales - Création d'une bande d'emplacements de parcage publics entraînant un élargissement de la voirie communale, Thier Saive à WARSAGE – Application du Décret voiries - Décision
6. Adoption du nouveau règlement communal sur les funérailles et sépultures – Décision
7. Taxe communale sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium - Exercices 2026 à 2031 - Décision
8. Redevance communale sur l'acquisition de concessions dans les cimetières communaux - Exercices 2026 à 2031 - Décision
9. Redevance communale sur les exhumations - Exercices 2026 à 2031 - Décision
10. Coût-vérité en matière de déchets des ménages - Exercice 2026 - Ratification
11. Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2026 - Décision
12. Taxe communale sur la propreté et la salubrité publiques - Exercices 2026 à 2031 - Décision
13. Redevance communale sur l'enlèvement et le traitement des encombrants ménagers - Exercices 2026 à 2031 - Décision
14. Redevance sur les sacs poubelles PMC - Exercices 2026 à 2031 - Décision



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

à 20H00

ORDRE DU JOUR

15. Redevance communale pour l'intervention des services communaux en matière de propreté publique - Exercices 2026 à 2031 - Décision
16. Redevance sur les demandes urbanistiques et les demandes de permis d'environnement - Exercices 2026 à 2031 - Décision
17. Cautions sur les actes et permis requis par le CoDT - Exercices 2026 à 2031 - Décision
18. Questions d'actualité au Collège communal

HUIS CLOS

19. Procès-verbal de la séance du 30/10/2025 - Approbation
20. Personnel communal temporaire – Désignations et remplacements – Ratifications
21. Enseignement – Personnel enseignant maternel et primaire - Désignations à titre temporaire - Ratifications
22. Personnel enseignant définitif - Demande de mise à la pension de retraite - Avis
23. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Congé pré-DPPR - Avis
24. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite type I - Décision
25. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Congé pour prestations réduites à des fins thérapeutiques - Avis

Dalhem, le 18 novembre 2025.

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,**
le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

ARIANE POLMANS.

BENOIT DEFAUWES.